



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation critique de l'hôpital public français

Question écrite n° 42403

Texte de la question

M. Fabien Di Filippo alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation extrêmement critique dans laquelle se trouve l'hôpital public français. Le président du conseil scientifique affirme qu'un lit sur 5 serait actuellement fermé, faute notamment de personnels paramédicaux en nombre suffisant. Une récente étude de la Drees indique que, fin décembre 2020, les hôpitaux enregistraient 5 700 lits d'hospitalisation complète fermés de plus qu'à fin décembre 2019 et les fermetures administratives de lits représentaient 19 % de la capacité théorique totale de l'AP-HP en septembre 2021, contre 9 % en septembre 2019. La multiplication de ces fermetures est notamment due aux démissions de personnels épuisés par la crise sanitaire. Ces démissions sont aussi souvent liées à un profond découragement face à des conditions de travail qui ne s'améliorent pas, voire qui se dégradent et au sentiment de ne pas être entendus par les pouvoirs publics. La Fédération hospitalière de France (FHF) a fait état, le 20 octobre 2021, d'un taux de « 10 % d'absentéisme » et de « 2 à 5 % de postes vacants de soignants » au sein des hôpitaux et des établissements médico-sociaux publics. De plus, la durée de vacance de ces postes s'allonge, les difficultés de recrutement ne cessant de s'accroître en ce qui concerne les paramédicaux. Le recours aux missions d'intérim médical, malheureusement inévitable dans ce contexte, se renforce pour répondre aux besoins liés aux postes vacants : cela engendre un coût extrêmement important pour les établissements de santé et renforce à la fois les difficultés de l'hôpital public, le mal-être des personnels soignants et le risque de voir les médecins dans certaines spécialités déjà en tension quitter l'hôpital pour ne faire que des missions d'intérim. Certes, le covid-19 et ses situations très difficiles pour de jeunes professionnels ont accentué les problèmes de recrutement, mais ceux-ci sont avant tout dus aux conditions de travail et aux sous-effectifs chroniques dont découlent la difficulté d'allier vie professionnelle et vie personnelle en raison de *plannings* surchargés et sans cesse changeants, le manque de considération et de valorisation ou encore la perte de sens dans les métiers de soins, particulièrement lorsque le temps et la disponibilité manquent pour accompagner les patients dans des conditions optimales. Entre 2018 et 2021, plus d'un millier d'étudiants infirmiers en formation ont ainsi démissionné avant la fin de leurs études. La manière dont l'algorithme Parcoursup sélectionne désormais les candidats retenus pour les études d'infirmier est d'ailleurs de nature à interpeller sur ce point. La pénurie de soignants appelle des mesures urgentes afin de renforcer l'attractivité de ces métiers, plus particulièrement à l'hôpital : réorganisation du système de soins, délégation de tâches, renforcement des effectifs, revalorisation des métiers paramédicaux. Ces mesures sont à la fois essentielles pour les soignants mais aussi pour les patients, dont la prise en charge hospitalière peut perdre en qualité ou être trop tardive, s'ajoutant à cela l'augmentation du risque d'erreur médicale liée à l'épuisement des équipes restantes. Il est également important de rappeler que les suppressions de lits ne sont pas seulement le fait d'un manque de personnels, mais parfois aussi d'une volonté managériale, la fermeture de certains lits pouvant s'avérer rentable si les soins délivrés coûtent plus cher qu'ils ne rapportent. Il est donc essentiel de lutter contre ces fermetures de lits principalement liées à des questions économiques, qui participent de la dégradation lente et continue des conditions d'accueil des patients et des conditions de travail des soignants. M. le député demande à M. le ministre quelles mesures il compte prendre afin de répondre au mieux à la crise que traverse l'hôpital public. Il lui demande notamment quelles solutions d'urgence il envisage de proposer afin de répondre aux soignants qui souffrent de ne pas pouvoir accomplir leur travail dans de bonnes conditions, de renforcer l'attractivité des métiers du soin à l'hôpital et de favoriser ainsi les recrutements

et de permettre au système de soins de se relever et de continuer d'allier performance et qualité, dans le respect à la fois des patients et de ceux qui les prennent en charge.

Données clés

Auteur : [M. Fabien Di Filippo](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42403

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2021](#), page 8064

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)